

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 SEPTEMBRE 2026**

**DELIBERATION N°8 : Désignation du représentant du Centre de gestion au CNAS.**

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de septembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Roland MORICEAU, Président.

**Date de convocation** : 25 août 2026

**Etaient présents : 19 membres titulaires et suppléants avec voix délibérative**

M. Roland MORICEAU, Maire de Sainte-Gemme - M. Patrice BAUDRY, Adjoint au Maire de Melle - M. Jean-Marc BERNARD, Maire de Geay - M. Michel CHANTREAU, Conseiller municipal de St-Martin-de-St-Maixent - Mme Sylvie COUSIN, Maire de Celles-sur-Belle - Mme Sylvie DUQUESNOY, Adjointe au Maire de Parthenay - M. Olivier FOUILLET, Maire d'Airvault - M. Damien GUIGUET, Adjoint au Maire de Saint-Symphorien - M. Alain HIBON, Maire de François - Mme Christelle MAGNANT, Maire de Luzay - Mme Elisabeth MAILLARD, Maire de Saint-Rémy - M. Gaël MARZIN, Conseiller municipal de Thouars - Mme Marie-Laure BOISSEL, Adjointe au Maire d'Augé - M. Jean-Michel RENAULT, Maire d'Azay-sur-Thouet - M. Marc RICHEL, Maire de Coulonges-sur-l'Autize - Mme Nathalie SOUBRE, Conseillère municipale de Bressuire - Mme Chantal BRILLAUD, Vice-Présidente de la CDC Mellois en Poitou - M. Johnny BROSSEAU, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais - Mme Aurélie THEBAULT, Vice-Présidente de la CDC de Parthenay-Gâtine

**Était présent : 1 membre suppléant sans voix délibérative**

- Mme Béatrice CRETEN, Adjointe au Maire de Pamproux

**Etaient excusés : 22 membres**

Membres titulaires : Mme Marie-Pierre MISSIOUX, Maire de Cherveux – M. Denis PRISSET, Maire de Mauléon - M. Olivier POIRAUD, Maire de Frontenay-Rohan-Rohan -

Membres suppléants : Mme Edwige ARDRIT, Maire de Tourtenay - M. Patrick CHARPENTIER, Maire de Sepvret – Mme BAZANTAY, Maire de St Amand-sur-Sèvre - M. Cyril BALLAND, Maire de Loubigné - Mme Pascale ROBIN, Adjointe au Maire de Parthenay - Mme Hélène MARSAULT, Maire d'Irais - M. Claude BOISSON, Maire de Chauray - M. André NAVARI, Conseiller municipal de Saint-Maixent-l'Ecole - Mme Nadine KIMBOROWICZ, Conseillère municipale de Plaine-et-Vallées - Mme Lucy MOREAU, Maire de Villiers-en-Plaine - Mme Valérie BAUDOUIN, Adjointe au Maire de Thouars - Mme Sonia LUSSIEZ, Maire de Prahecq - M. Jérôme BARON, Adjoint au Maire de Nueilles-Aubiers - M. Thierry PASQUIER, Conseiller municipal de Thénésay - Mme Corine MICOU, Maire

de Faye-sur-Ardin - Mme Sophie BESNARD, Maire de Voulmentin - Mme Nicole NEE, Conseillère communautaire de la CDC Mellois en Poitou - M. François MARY, Président du CCAS-EHPAD de Chiché, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais- M. Guillaume CLEMENT, Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine.

Le Président précise au Conseil d'Administration que le Comité national d'action sociale (CNAS) est un organisme paritaire et pluraliste, une association au service des agents de la fonction publique territoriale, et qu'il fut créé en 1967. Cette association exerce une influence sur les politiques d'actions sociales, culturelles, et sportives pour améliorer la condition des agents territoriaux en activité, ou à la retraite. Le CNAS recouvre à ce jour 96 délégations départementales sur toute la France, représentant environ 21 500 structures territoriales adhérentes et 969 179 bénéficiaires.

Le CDG79 adhère depuis plusieurs mandats à cette association pour répondre à l'obligation, issue de la loi du 19 février 2007, de mettre des prestations d'actions sociales à la disposition de son personnel, telles que des allègements de frais de transport, des aides au logement, des chèques réductions, des facilités de départs en vacances, une assistance pour toutes informations d'ordre juridique.

Le Président rappelle qu'il appartient à chaque collectivité adhérente de désigner un représentant des élus pour siéger en qualité de délégué local du CNAS. Un représentant du personnel est également désigné par le Président.

Le Président propose la candidature de Monsieur Johnny BROSSEAU.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- DESIGNER Mme Johnny BROSSEAU, Vice-Président, pour représenter le CDG79 auprès du CNAS.

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Le Président,

Roland MORICEAU

Délibération télétransmise en Préfecture le : **15 SEP. 2026**  
Accusé réception le : **15 SEP. 2026**

### EXÉCUTOIRE

Publiée le : **15 SEP. 2026**  
Certifiée conforme à l'original  
Saint-Maixent-l'École, le : **15 SEP. 2026**

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

